Pas de classification

Document de référence à la norme ISO/CEI 17025:2017 pour l'évaluation en vue de l'accréditation de laboratoires d'étalonnage

Document n° 202.fw

N° d'identité. Action : _____ N° d'accréditation : SCS

OEC évalué : _____

Personne de contact de l'OEC : _____

Sites évalués (lorsque l'OEC possède plusieurs sites) : _____

_____

Date de l'évaluation : _____

Responsable d'évaluation : _____

Expert(es) technique(s) : _____

Expert(es) technique(s) : _____

Table des matières

A Généralités ... 3

B Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e ... 4

C Points de la norme ISO/CEI 17025:2017 ... 4

4 Exigences générales ... 5

4.1 Impartialité ... 5

4.2 Confidentialité ... 5

5 Exigences structurelles ... 5

6 Exigences relatives aux ressources ... 6

6.1 Généralités ... 6

6.2 Personnel ... 6

6.3 Installations et conditions ambiantes ... 6

6.4 Équipements ... 7

6.5 Traçabilité métrologique ... 8

6.6 Produits et services fournis par des prestataires externes ... 8

7 Exigences relatives aux processus ... 8

7.1 Revue des demandes, appels d'offres et contrats ... 8

7.2 Sélection, vérification et validation des méthodes ... 9

7.3 Échantillonnage ... 10

7.4 Manutention des objets d'essai ou d'étalonnage ... 10

7.5 Enregistrement techniques ... 10

7.6 Évaluation de l'incertitude de mesure ... 10

7.7 Assurer la validité des résultats ... 11

7.8 Rapport sur les résultats ... 11

7.9 Réclamations ... 13

7.10 Travaux non conformes ... 14

7.11 Maîtrise des données et gestion de l'information ... 14

8 Exigences relatives au système de management ... 15

8.1 Options ... 15

8.2 Documentation du système de management ... 15

8.3 Maîtrise de la documentation du système de management ... 15

8.4 Maîtrise des enregistrements ... 15

8.5 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités ... 16

8.6 Amélioration ... 16

8.7 Actions correctives ... 16

8.8 Audits internes ... 17

8.9 Revues de direction ... 17

D Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF ... 18

A Généralités

Les bases de ce document sont la norme internationale pour l'accréditation du type d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) mentionné dans le titre de ce document et les documents pertinents pour ce domaine de l'European co-operation for Accreditation (EA) et de l'International Accreditation Forum (IAF) resp. de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC). Ce document a repris la structure et la numérotation des chapitres de la norme internationale concernée.

L'objectif de ces documents de référence est principalement de maintenir le temps investi par les équipes d'évaluation pour l'évaluation et sa préparation à un niveau le plus bas possible. Pour ce faire, l'OEC prépare en amont de l'évaluation les documents nécessaires et donne des indications sur l'application de la norme. Cela permet également de réduire le temps investi par l'équipe d'évaluation et donc également significativement les coûts pour l'OEC.

Pour compléter les documents de référence, la possession de la norme respective et une bonne compréhension des exigences correspondantes sont des prérequis. Les normes sont payantes et peuvent être commandées auprès de l'Association Suisse de Normalisation (www.snv.ch).

Les OEC qui ont fait une demande d'accréditation doivent indiquer pour chaque point de ce document les règles formulées dans leur système de management (p. ex. chapitre dans le manuel du système de management ou directive) et fournir les explications nécessaires pour permettre une bonne préparation de l'évaluation. Pour les exigences non applicables, prière d'indiquer « n. a. » (non applicable) dans la colonne « Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité » et de fournir une justification. Le document dûment rempli doit être remis au/à la responsable d'évaluation compétent/e au plus tard deux mois avant l'évaluation selon le document 741 du SAS « Règles relatives à l'accréditation ».

Lors de l'évaluation, l'OEC doit fournir la preuve que les exigences du chapitre traitant des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 sont pleinement mises en œuvre. Dans l'option B, le/la requérant/e ou l'OEC accrédité dispose d'un système de management selon la norme ISO 9001 qui sert de base pour la mise en œuvre des exigences relatives au système de management requises par la norme d'accréditation de la série ISO/IEC 17000 et il peut en exploiter les synergies. Les exigences en matière de revue de direction et d'audits internes vont, entre autres, au-delà des exigences d'un système de management selon ISO 9001. De ce fait, il ne suffit pas de documenter simplement la mise en œuvre d'un système de management selon ISO 9001 en tant qu'option B. Les preuves de la mise en œuvre sous l'option B doivent être documentées comme sous l'option A, c'est-à-dire intégralement dans la partie correspondante du document de référence.

Pour compléter les diverses cases du document de référence, veuillez tenir compte des principes suivants:

- Description brève et concise de la situation;
- Renvoi le plus précis possible aux documents pertinents avec indication des chapitres;
- Les liens aux informations publiées en ligne doivent être indiqués de façon complète;
- Si des documents ne peuvent être consultés que sur place et n'ont pas été remis au préalable, il est important de le spécifier;
- Des références compréhensibles à des indications déjà décrites (p.ex. voir ci-dessus ou idem) sont admissibles;
- Les réponses Oui/Non sans fournir de justificatifs ou des motifs doivent être évitées;
- Les exigences normatives non applicables doivent être marquées comme « n. a. » (non applicables) et doivent être justifiées en conséquence.

B Informations sur l'identité juridique et les activités du/de la requérant/e

		Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité
B.1	Nom et adresse de l'entreprise (selon doc. SAS 738) :	
B.2	Nom et adresses des agences et sites (selon doc. SAS 738) :	
B.3	Inscription au registre du commerce : - Où ? - Numéro ? - Pour quoi (domaine d'activité) ?	
B.4	Partie d'un office cantonal ou fédéral ? Annotation : indications sur les bases légales / légitimation	
B.5	Participations existantes : - actives (l'entreprise participe dans les entreprises suivantes ; étendue de la participation ?) - passives (les entreprises suivantes participent également dans cette entreprise ; étendue de la participation ?)	
B.6	Nom et adresse du laboratoire d'étalonnage :	
B.7	Domaine d'activité du laboratoire d'étalonnage :	
B.8	Domaine d'activité, pour lequel l'accréditation a été demandée ou existe déjà :	
B.9	Dans quels pays les prestations de services sous l'accréditation doivent-elles être proposées ?	

C Points de la norme ISO/CEI 17025:2017

La numérotation des questions correspond aux points respectifs de la norme. Les termes correspondants de la norme ISO/CEI 17000 et du vocabulaire international de métrologie (VIM) sont valables pour l'utilisation de cette norme internationale.

4 Exigences générales

4.1 Impartialité

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.1.1		
4.1.2		
4.1.3		
4.1.4		
4.1.5		

4.2 Confidentialité

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
4.2.1		
4.2.2		
4.2.3		
4.2.4		

5 Exigences structurelles

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
5.1		
5.2		
5.3		
5.4		
5.5		
a)		
b)		
c)		
5.6		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
5.7		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
a)		
b)		

6 Exigences relatives aux ressources

6.1 Généralités

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

6.2 Personnel

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.2.1		
6.2.2		
6.2.3		
6.2.4		
6.2.5		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
6.2.6		
a)		
b)		
c)		

6.3 Installations et conditions ambiantes

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.3.1		
6.3.2		
6.3.3		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.3.4		
a)		
b)		
c)		
6.3.5		

6.4 Équipements

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.4.1		
6.4.2		
6.4.3		
6.4.4		
6.4.5		
6.4.6		
6.4.7		
6.4.8		
6.4.9		
6.4.10		
6.4.11		
6.4.12		
6.4.13		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
g)		
h)		

6.5 Traçabilité métrologique

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.5.1		
6.5.2		
a)		
b)		
c)		
6.5.3		
a)		
b)		

6.6 Produits et services fournis par des prestataires externes

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
6.6.1		
a)		
b)		
c)		
6.6.2		
a)		
b)		
c)		
d)		
6.6.3		
a)		
b)		
c)		
d)		

7 Exigences relatives aux processus

7.1 Revue des demandes, appels d'offres et contrats

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.1.1		
a)		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
b)		
c)		
d)		
7.1.2		
7.1.3		
7.1.4		
7.1.5		
7.1.6		
7.1.7		
7.1.8		

7.2 Sélection, vérification et validation des méthodes

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.2.1	Sélection et vérification des méthodes	
7.2.1.1		
7.2.1.2		
7.2.1.3		
7.2.1.4		
7.2.1.5		
7.2.1.6		
7.2.1.7		
7.2.2	Validation des méthodes	
7.2.2.1		
7.2.2.2		
7.2.2.3		
7.2.2.4		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		

7.3 Échantillonnage

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.3.1		
7.3.2		
a)		
b)		
c)		
7.3.3		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
g)		
h)		

7.4 Manutention des objets d'essai ou d'étalonnage

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.4.1		
7.4.2		
7.4.3		
7.4.4		

7.5 Enregistrement techniques

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.5.1		
7.5.2		

7.6 Évaluation de l'incertitude de mesure

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.6.1		
7.6.2		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.6.3		

7.7 Assurer la validité des résultats

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.7.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
g)		
h)		
i)		
j)		
k)		
7.7.2		
a)		
b)		
7.7.3		

7.8 Rapport sur les résultats

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.8.1	Généralités	
7.8.1.1		
7.8.1.2		
7.8.1.3		
7.8.2	Exigences communes relatives aux rapports (essai, étalonnage ou échantillonnage)	
7.8.2.1		
a)		
b)		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l’OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
c)		
d)		
e)		
f)		
g)		
h)		
i)		
j)		
k)		
l)		
m)		
n)		
o)		
p)		
7.8.2.2		
7.8.3	Exigences spécifiques aux rapports d’essai	
7.8.3.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
7.8.3.2		
7.8.4	Exigences spécifiques aux certificats d‘étalonnage	
7.8.4.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.8.4.2		
7.8.4.3		
7.8.5	Rendre compte de l'échantillonnage – Exigences spécifiques	
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
7.8.6	Rendre compte des déclarations de conformité	
7.8.6.1		
7.8.6.2		
a)		
b)		
c)		
7.8.7	Rendre compte des avis et interprétations	
7.8.7.1		
7.8.7.2		
7.8.7.3		
7.8.8	Amendements aux rapports	
7.8.8.1		
7.8.8.2		
7.8.8.3		

7.9 Réclamations

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.9.1		
7.9.2		
7.9.3		
a)		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
b)		
c)		
7.9.4		
7.9.5		
7.9.6		
7.9.7		

7.10 Travaux non conformes

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.10.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
7.10.2		
7.10.3		

7.11 Maîtrise des données et gestion de l'information

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
7.11.1		
7.11.2		
7.11.3		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
7.11.4		
7.11.5		
7.11.6		

8 Exigences relatives au système de management

8.1 Options

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.1.1	Généralités	
8.1.2	Option A	
8.1.3	Option B	
	Système de management mis en place et certifié selon les exigences de la norme ISO 9001	

8.2 Documentation du système de management

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.2.1		
8.2.2		
8.2.3		
8.2.4		
8.2.5		

8.3 Maîtrise de la documentation du système de management

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.3.1		
8.3.2		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		

8.4 Maîtrise des enregistrements

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.4.1		
8.4.2		

8.5 Actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.5.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
8.5.2		
a)		
b)		
8.5.3		

8.6 Amélioration

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.6.1		
8.6.2		

8.7 Actions correctives

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.7.1		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
8.7.2		
8.7.3		
a)		
b)		

8.8 Audits internes

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.8.1		
a)		
b)		
8.8.2		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		

8.9 Revues de direction

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l'OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
8.9.1		
8.9.2		
a)		
b)		
c)		
d)		
e)		
f)		
g)		
h)		
i)		
j)		
k)		
l)		
m)		
n)		
o)		
8.9.3		
a)		

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l’OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)
b) c) d)		

D Documents supplémentaires et pertinents de l'ISO, de l'EA et de l'IAF

17025	Indications du/de la requérant/e ou de l’OEC accrédité	Remarques du SAS (laisser vide)

* / * / * / * / *